



Action Habitat, La Poste au service de la transition énergétique

vendredi 5 mai 2017, par [lpe](#)

500 000 logements rénovés par an dès 2017... Tel est le challenge inscrit dans la loi relative à la transition énergétique. Mais comment trouver en local les ressources pour identifier et approcher les particuliers concernés ? Comment les convaincre d'entreprendre des travaux de rénovation ?

Retour sur l'expérience réussie de l'Agence Régionale pour les Travaux d'Economies d'Energie (ARTEE) en Nouvelle Aquitaine, réalisée avec l'aide de La Poste.

M. Dieumegard, vous êtes Directeur général d'ARTEE, quelle est sa vocation ?

ARTEE accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique. L'objectif : faire baisser leur facture de gaz, d'électricité ou de fuel et améliorer leur confort.

Pourquoi avoir sollicité La Poste et sa Solution Habitat ?

Notre problématique est de faire connaître ARTEE au plus grand nombre. Et justement, La Poste offre la possibilité de sensibiliser les personnes directement chez elles grâce au facteur. Tout le monde connaît son facteur, c'est quelqu'un de confiance, c'est idéal pour amorcer le dialogue.

Quelles ont été les différentes missions de La Poste ?

Grâce à son outil de ciblage, La Poste nous a d'abord permis de détecter précisément les logements concernés. Pour cette 1ère vague, nous avons sélectionné 1000 foyers qui ont été informés par courrier de la visite de leur facteur. La mission des facteurs était de les sensibiliser aux enjeux de la rénovation énergétique et de leur proposer une mise en relation avec ARTEE en vue d'un audit énergétique de leur habitation.

L'opération est très récente, mais quel premier bilan en tirez-vous ?

Les facteurs ont transmis à ARTEE les coordonnées de 139 propriétaires de logements d'accord pour être recontactés. 34 rendez-vous d'audit ont d'ores et déjà été pris par les facteurs au cours de leur tournée, des résultats encourageants qui nous amèneront sans doute à prolonger l'opération sur d'autres territoires.



Sandrine Krief, Directrice Poitou-Charentes Branche Services-Courrier-Colis :

Action Habitat s'appuie sur la proximité et le capital sympathie de 73 000 facteurs.

Né de notre propre expérience (la gestion de 7 millions de m² de bâtiments), le dispositif Action Habitat s'appuie sur la proximité et le capital confiance de nos facteurs, présents partout en France, 6 jours sur 7.

L'offre comporte 3 modules indépendants :

- le ciblage et la sensibilisation des propriétaires pour réaliser une action de rénovation,
- une évaluation énergétique de leur logement assortie de propositions de travaux personnalisées,
- un accompagnement dans la réalisation des travaux (mise en relation avec des artisans, aide à l'analyse des devis...).

Une expertise reconnue.



La Poste met également les savoir-faire développés dans le cadre d'Action Habitat au service des publics en situation de précarité énergétique. Ce dispositif figure parmi les 12 projets retenus par le Ministère de l'environnement, et comprend le ciblage des zones de précarité énergétique et les visites de détection par les facteurs, puis la sensibilisation aux éco-gestes et la réalisation d'un diagnostic énergétique, ainsi qu'une aide à la concrétisation du projet. Ce dispositif spécifique est cofinancé par les « obligés [1] » à hauteur de 63%, il permet aux collectivités de bénéficier des prestations à un coût réduit de 37%.

Pour en savoir plus : www.laposte.fr/action-habitat



[Publi-information](#)

Notes

[1] Énergéticiens ou distributeurs de carburant, au titre de leur obligation légale d'engager des mesures de réduction de la consommation d'énergie.